



HAL
open science

Installation et transmission des ateliers volailles de chair en Bretagne

Elodie Dezat, Marion Ruch

► **To cite this version:**

Elodie Dezat, Marion Ruch. Installation et transmission des ateliers volailles de chair en Bretagne. Douzièmes Journées de la Recherche Avicole et Palmipèdes à Foie Gras, Apr 2017, Tours, France. hal-02396780

HAL Id: hal-02396780

<https://hal.science/hal-02396780>

Submitted on 6 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INSTALLATION ET TRANSMISSION DES ATELIERS VOLAILLES DE CHAIR EN BRETAGNE

Dezat Elodie¹, Ruch Marion²

¹CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE - CS 74223 - 35042
RENNES,

²CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE – Avenue du Général
Borgnis-Desbordes - BP398 - 56009 VANNES Cedex
elodie.dezat@bretagne.chambagri.fr

RÉSUMÉ

L'installation et la transmission des ateliers de volailles de chair est une préoccupation majeure pour la filière, notamment en raison du vieillissement de la pyramide des âges.

L'objectif de cette étude est de dresser l'état des lieux de l'installation et de la transmission des ateliers avicoles. Elle comprend l'analyse des bases de données disponibles sur l'installation et la transmission des exploitations avicoles, des entretiens auprès de conseillers transmission et une enquête auprès de jeunes installés.

La transmission des exploitations avicoles semble plus difficile que dans les autres filières, tout d'abord par méconnaissance des productions. La conjoncture peut effrayer les candidats, et l'image des productions « standard » a mauvaise presse auprès des candidats en reconversion professionnelle. La structure de l'exploitation à transmettre joue un rôle, notamment la présence ou l'absence de terres et la taille de l'atelier avicole. L'enquête auprès de 21 jeunes installés souligne que les principales difficultés rencontrées concernent les démarches à accomplir qui sont longues et sans garanties d'aboutissement. La moitié des éleveurs ont également souffert de difficultés suite à leur installation, avec de faibles rémunérations ou des complications dans la réalisation des travaux. Leur perception du métier d'aviculteur est par contre très bonne et ils sont en majorité confiants dans l'avenir, se sentant bien entourés. La production est considérée comme stressante, voire très stressante, mais permettant de dégager du temps libre sous réserve d'une bonne organisation.

En conclusion, l'aviculture est une activité qui présente des atouts mais qui reste mal connue. Des initiatives pour communiquer autour de ce métier et aider au regroupement de poulaillers à transmettre permettraient d'améliorer l'attractivité de l'installation avicole.

ABSTRACT

Setting up and selling of poultry farms in Brittany

For poultry meat companies, requiring a sufficient number of poultry suppliers, the setting up and selling of poultry farms is a major concern.

The objective of this study, based on database analysis and surveys, is to characterize setting up and selling of poultry farms in Brittany. The transmission of poultry farms seems more difficult than in other agricultural sectors, mainly due to a lack of knowledge of this production. Candidates re-training for a new occupation can be frightened by the economic situation of the poultry industry and the bad press related to intensive breeding. The structure of the holding to be transmitted plays a role, including the presence or absence of land, and the size of the poultry farm.

The survey of 21 farmers who recently took over a poultry farm highlights the main difficulties encountered, among which lengthy administrative procedures, with no guarantee of success. Half of them also faced economic difficulties during the process of building or renovating poultry houses. These young farmers have a good opinion of their profession, a majority of them being confident in the future and feeling well surrounded. The production is considered as stressful, but allowing some free time, provided it is well organized.

In conclusion, poultry farming offers serious advantages, but is not very well known. Initiatives aiming to better communicate about the job and help poultry farmers with solutions to put together their poultry houses on the farm transfer market would therefore make poultry farming more attractive.

INTRODUCTION

La problématique de l'installation et de la transmission des exploitations avicoles a été peu étudiée par le passé. Pourtant l'évolution de la pyramide des âges est source d'inquiétudes dans la filière, où de grands groupes souhaitent reconquérir le marché intérieur, ce qui ne se fera pas sans aviculteurs.

En 2008, 40% des aviculteurs bretons étaient âgés de plus de 50 ans et moins de 20% avaient moins de 40 ans. Un écart générationnel qui ne cesse de se creuser au fil des années (Agreste, 2010).

Une étude prospective menée en 2007 par les chambres d'agriculture de Bretagne montrait entre 2004 et 2007 un bilan démographique négatif entre installations et cessations de l'ordre de 110 chefs d'exploitations avicoles de chair par an en région Bretagne. La conséquence de cette évolution est une baisse du nombre d'exploitations, et des surfaces de bâtiments : entre 2000 et 2008 l'aviculture bretonne a ainsi perdu 38% des exploitations, et 32% de la surface de poulaillers (Agreste, 2010). La moindre diminution de la surface par rapport au nombre d'exploitations, est liée à l'agrandissement observé de certains ateliers avicoles.

Cette étude a pour objectif de dresser un état des lieux de l'installation et la transmission en volailles de chair, et d'identifier des facteurs de réussite à l'installation et favorisant la transmission.

1. MATERIELS ET METHODES

Cette étude repose à la fois sur une analyse des bases de données disponibles sur l'installation et la transmission en aviculture, ainsi que sur des retours d'expériences complémentaires auprès de conseillers et de jeunes installés.

1.1. Bases de données mobilisées

Lors du dernier recensement agricole de 2010, la question de la transmission des exploitations agricoles était posée. Nous avons ainsi pu comparer les perspectives de successions en fonction de l'orientation technico-économique des élevages (OTEX). Une autre source d'informations est la base de données des jeunes agriculteurs reprenant, pour les installations aidées uniquement, des éléments sur la structure de l'exploitation ainsi que sur le profil du jeune installé.

1.2. Entretiens et retours d'expériences complémentaires

- **Entretiens conseillers RDI**

Le RDI (Répertoire Départ Installation) est géré par des conseillers des chambres d'agriculture. Son objectif est de favoriser la transmission des exploitations agricoles en rapprochant des porteurs de projet souhaitant s'installer et des exploitants en

recherche d'un repreneur ou d'un associé. Le recueil du ressenti de quatre conseillers a été réalisé au travers d'un questionnaire semi-directif.

- **Retour d'expérience de jeunes installés en production de volailles de chair**

Une enquête a été réalisée auprès de vingt-et-un jeunes installés entre 2009 et 2014.. Les élevages enquêtés sont répartis sur l'ensemble du territoire breton et sont représentatifs des proportions du nombre d'aviculteur de chaque département, et toutes les espèces produites sont concernées. Les questions posées portaient sur le descriptif de l'atelier, le déroulement de l'installation ainsi que l'image du métier.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

2.1. Etat des lieux, freins et facteurs facilitant la transmission

- **Les enseignements du recensement agricole de 2010**

En 2010, 49% des exploitations avicoles bretonnes étaient concernées par la succession, ce qui se situe dans la moyenne de l'ensemble des exploitations agricoles (48%). Ceci représentait un peu plus de 1 500 élevages pour lesquels au moins un des exploitants allait être concerné par un départ en retraite (plus de 50 ans). Les exploitants déclarant que leur exploitation allait disparaître étaient plus nombreux en aviculture que dans les autres productions (12,8% contre 8,9% en moyenne). Les exploitants n'ayant pas de succession connue étaient là encore plus nombreux en aviculture avec 63,2% contre 56,7% en moyenne. Au final, la succession n'était assurée que dans un cas sur cinq en aviculture contre un cas sur trois en moyenne.

Lorsque la reprise est connue, elle se fait dans plus de 80% des cas par un membre de la famille et dans un peu moins de 20% par un repreneur hors cadre familial. En production porcine, cette part de repreneur hors cadre est de près de 40%, ce qui peut s'expliquer en partie par le développement plus important du salariat dans cette production.

- **Le retour d'expérience des conseillers en transmission**

Entre 2008 et 2013, les RDI bretons ont enregistré en moyenne 31 offres d'exploitations spécialisées en aviculture à vendre chaque année, contre 35 porteurs de projet intéressés par l'aviculture. Il y a donc bien des candidats à l'installation en aviculture, mais ils ne représentent que 6% du total des candidats inscrits.

Des **raisons** variées poussent à la transmission. Dans la majorité des cas il s'agit d'un départ en retraite voire d'une cession des seuls poulaillers lors du départ d'un associé ou d'une association de plusieurs exploitations.

Des départs précoces sont également observés avec une fréquence variable selon les territoires. Dans certains secteurs avicoles, les arrêts précoces sont liés à un découragement des aviculteurs même lorsque les résultats technico-économiques sont bons. L'arrêt survient souvent lorsque le poulailler est amorti, et le déclencheur peut être la nécessité de réaliser des investissements coûteux (bétonnage du sol, passage d'un bâtiment statique à dynamique...). Dans d'autres territoires, les départs précoces ne sont pas plus élevés que dans les autres productions : on observerait même plus de démotivation chez des éleveurs de lait ou de porc qui, en plus de difficultés économiques, ont beaucoup plus d'astreintes.

De nombreux cédants ont anticipé une difficulté à la reprise de leur poulailler et ont souvent prévu une seconde utilisation aux poulaillers (stockage, logement d'autres animaux, usage non agricole...).

Les conseillers notent une **inadéquation entre le profil des candidats et l'offre d'ateliers avicoles à reprendre**. L'agriculture attire de plus en plus de candidats en reconversion professionnelle. Ils recherchent généralement une production peu contraignante et/ou des ateliers pour élever des volailles sous signe de qualité ou en vente directe. Ce n'est d'ailleurs pas une spécificité avicole : de nombreux porteurs de projets non issus du milieu agricole souhaitent s'installer en production « de qualité » ou en circuits-courts. Dans l'esprit des candidats, une démarche qualité est synonyme de prix plus rémunérateur ; la motivation est d'autant plus forte que l'aviculture conventionnelle et les productions « hors-sol » en général ont mauvaise presse.

Il reste malgré tout encore beaucoup de reprises dans le cadre familial. Dans ce cas l'aviculture peut intéresser le candidat si le débouché est garanti et le temps de travail pas trop important.

La transmission en aviculture est considérée comme plus difficile en comparaison avec les autres productions, d'abord par méconnaissance des productions avicoles. Cette production est très rarement évoquée dans les programmes scolaires agricoles, ce qui n'incite pas les jeunes à s'y intéresser. Le faible développement du salariat contribue aussi à faire de l'aviculture une production « fermée ».

La conjoncture, et la couverture médiatique qui en est faite, effraie également les candidats. Les événements survenus dans la filière avicole depuis 2013, notamment la fin des restitutions et les difficultés financières de certains acteurs, ont entraîné une vraie cassure dans l'intérêt des candidats due à la fois à une baisse de la motivation des porteurs de projet, mais aussi à une certaine frilosité des banques susceptibles de financer les installations. Ce désintérêt pour l'aviculture est étonnant car les risques financiers sont moins importants que dans d'autres filières, surtout lors de la reprise de bâtiments d'occasion.

La structure de l'atelier avicole et de l'exploitation est plus ou moins attrayante pour les candidats.

De prime abord, l'absence de terres dissuade les candidats, alors que des solutions de normalisation des déjections existent. La présence de foncier peut faire la différence dans l'attrait de l'offre d'exploitation à reprendre et permet d'accrocher plus de candidats. La transmission d'un seul poulailler peut se faire facilement si la production ne demande pas trop de travail, ou bien dans l'optique d'une reconversion : s'il y a au moins 5 ha accolés au bâtiment, il pourra trouver un débouché dans une autre production : aviculture en vente directe ou reconversion non avicole.

La transmission peut être plus difficile dans le cas d'ateliers à taille moyenne pas toujours suffisante pour en tirer un revenu ou embaucher un salarié. Enfin, le montant de la reprise joue bien évidemment un rôle clé dans la décision.

Il faut garder à l'esprit qu'en dehors des généralités citées précédemment, la transmission est avant tout **une histoire d'Hommes** et de motivation des parties prenantes. L'anticipation de la cessation d'activité est l'un des premiers paramètres. La négociation entre le cédant et le potentiel repreneur, des efforts que les deux parties sont prêtes à faire en fonction des travaux et mises aux normes à prévoir sont également des éléments déterminants.

2.2. Etat des lieux de l'installation

Entre 2001 et 2015, 301 jeunes se sont installés avec les aides, toutes productions de volailles confondues. L'attrait de la production semble intimement lié à la conjoncture, avec un fort ralentissement dans les années 2000. Sur ces 301 exploitations, 29 envisageaient de commercialiser tout ou partie de la production en vente directe, soit un peu moins de 10% du total. Un atelier en production biologique était mis en place sur 25 élevages.

Nous nous intéressons pour la suite uniquement aux jeunes installés en **volailles de chair hors vente directe**, ce qui représentait 80 ateliers. Dans plus des trois quarts des cas, ce sont des hommes qui se sont installés et 64% des jeunes sont issus du milieu agricole. Dans 58% des cas l'installation concerne un ancien salarié agricole ou du secteur para-agricole. Dans 23% des cas, la personne avait un emploi non agricole. Les cas restants concernent des actifs agricoles non-salariés (conjoint, aide familiale...) ou des personnes sans emploi (suite à une formation, ou demandeurs d'emploi par exemple).

La surface médiane de l'atelier lors de l'installation est de 2 550 m² et peut atteindre jusqu'à 10 000 m². Pour comparaison, la surface moyenne des exploitations en volailles de chair en claustration lors du dernier recensement agricole était de 1600 m².

Le coût moyen de l'installation ramenée au mètre carré est de 176 €/m². La part « bâtiment et investissements matériels » compte pour plus des trois quarts avec 114 €/m². En moyenne la reprise compte pour 39% dans le coût de l'installation, contre 61% d'investissements.

2.3. L'expérience de jeunes installés

Les éleveurs ayant répondu à notre enquête ont des ateliers avicoles de plutôt grande dimension avec une médiane à 3 100m², ce qui est un peu plus élevé que la moyenne de l'échantillon global présenté précédemment. On observe par ailleurs une part importante d'exploitations de grande dimension.

- **Le déroulement de l'installation**

Les jeunes installés ont une expérience avicole dans 60% des cas, ce qui démontre un attrait de cette production pour des publics non avicoles.

Les aviculteurs trouvent globalement que les risques inhérents à la production ont été suffisamment pris en compte lors de l'installation. Les risques les plus difficiles à appréhender sont les risques « externes », avec une mauvaise visibilité sur l'évolution des contrats et de la réglementation.

Suite à l'installation, des modifications sur l'atelier avicole ont été réalisées dans 90% des cas. Il s'agit le plus souvent de rénovations (75% des ateliers repris).

Nous notons une stabilité au niveau du type de volailles produites, seuls deux ateliers ayant changé de production (passage d'une production de poulets vers de la dinde et passage d'une spécialisation dindes à une polyvalence dinde / poulet).

- **Les difficultés rencontrées lors de l'installation**

Dans neuf cas sur vingt, aucune difficulté n'a été rencontrée lors du processus d'installation.

Les principales difficultés soulignées portent sur les **démarches** à accomplir et la lourdeur administrative. Les démarches, qui concernent aussi bien le parcours à l'installation que la demande d'autorisation d'exploiter, sont souvent vécues comme longues et fastidieuses.

Sur la période considérée, l'accord de **financement** n'a été une difficulté que pour un seul éleveur. Il est à noter que les projets ne contenaient que peu de bâtiments neufs, ce qui aurait pu être un frein supplémentaire, au vu des coûts de construction.

Enfin, comme mentionné précédemment, la transmission reste avant tout une histoire d'Hommes : deux aviculteurs ont rencontré **des difficultés avec des cédants** ayant fait avorter un premier projet d'installation.

- **Les difficultés rencontrées après l'installation**

La moitié des éleveurs soulignent des difficultés suite à leur installation.

Les premières difficultés rencontrées sont d'ordre **économique** suite à des dépôts de bilan d'entreprises partenaires, des revalorisations de contrats ou une augmentation des charges.

D'autres difficultés ont concerné la **réalisation des travaux** à différents niveaux : le plan de développement de l'exploitation, qui formalise le financement du projet limite les possibilités d'investissements alors que certains travaux deviennent indispensables pour répondre à la demande des marchés. Les éleveurs ont aussi fait part de difficultés à affronter la réalisation de travaux importants dans un laps de temps court, et enfin une mauvaise évaluation du coût des travaux et un manque de financement pour les terminer. Cette dernière remarque rejoint un point soulevé par les conseillers transmission ainsi que Grannec et al. En 2012 concernant la production porcine : le plus souvent il n'y a pas d'estimation technique des bâtiments lors d'une reprise.

Deux éleveurs notent des difficultés **techniques**, liées à des problèmes sanitaires ou de qualité des intrants. Enfin deux autres éleveurs notent des difficultés physiques et du stress pour tenir le rythme au début de l'installation et une réelle difficulté à se faire remplacer.

- **Des facteurs facilitants**

A l'inverse dans les facteurs facilitants, la présence du cédant est une aide précieuse, que l'installation se fasse dans le cadre familial ou non. Le lien avec le technicien et sa fréquence de passage sont également une clé pour une installation réussie.

- **L'image du métier**

Sur les vingt éleveurs, dix-neuf ont une bonne image ou une très bonne image de leur métier.

A la question : l'aviculture est-elle une activité rémunératrice, les avis sont plus mitigés. Douze éleveurs sont d'accord tandis que 8 ne le sont pas du tout. Les aviculteurs soulignent la difficulté de rembourser les annuités d'un bâtiment neuf au vu des contrats et de l'évolution des coûts de construction. La rentabilité ne serait ainsi au rendez-vous qu'une fois le bâtiment amorti, ce qui expliquerait en partie le manque d'attrait de la production.

Les trois quarts des aviculteurs enquêtés estiment que l'aviculture permet de dégager du temps libre. Ceci est possible sous réserve d'une bonne organisation, car il faut rester à proximité de l'élevage et être disponible rapidement. Cela dépend également du type de production, avec des durées d'élevage et une rotation plus ou moins importantes.

La production de volailles de chair est considérée comme une activité stressante voire très stressante dans la grande majorité des cas. Ce constat est partagé quelle que soit la production, y compris par les éleveurs en label rouge. Les facteurs de stress sont à la fois techniques, mais aussi liés à la conjoncture

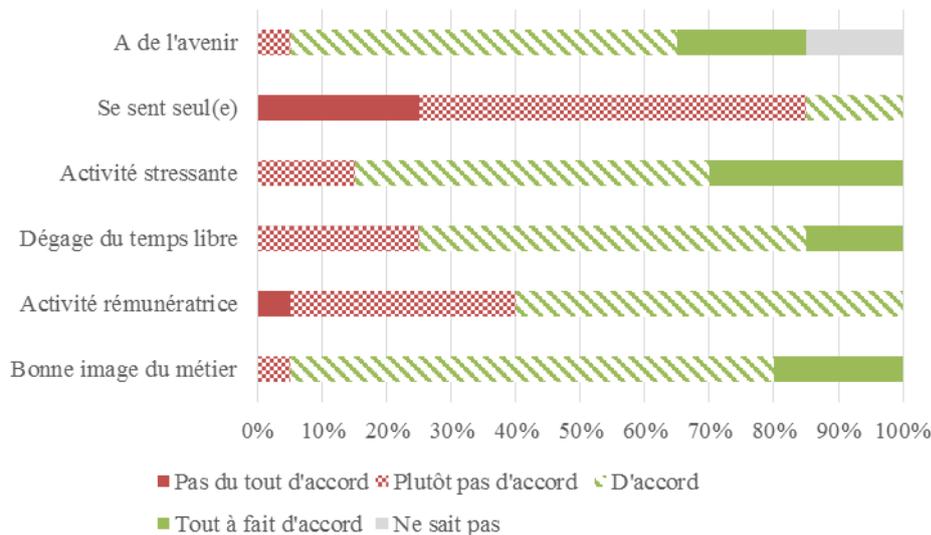
économique et aux relations avec les partenaires (organisations de production, abattoirs).

La très grande majorité des aviculteurs ne se sentent pas seuls dans leur métier au sens large (responsabilités professionnelles par exemple). Les éleveurs se sentant les plus isolés sont situés dans des

zones moins denses en élevage ou sont installés dans des productions plus confidentielles.

Au final, la majorité des jeunes aviculteurs sont confiants dans l'avenir.

Figure 1. Image du métier auprès des jeunes aviculteurs



CONCLUSION

Malgré des difficultés à transmettre certains ateliers, il est positif de noter la bonne image du métier auprès des jeunes récemment installés en aviculture.

Une première piste pour promouvoir l'installation en aviculture consiste à améliorer l'attractivité du métier d'aviculteur, dans un premier temps en faisant découvrir cette production. Cela peut passer par de l'animation auprès des lycées agricoles, mais aussi par une présentation de l'aviculture aux porteurs de projets qui ne pensent pas à cette production.

L'attractivité des ateliers pourrait être renforcée, en recensant sur un même secteur les poulaillers à céder, ce qui permettrait d'assurer la solidité financière des projets et présenter des structures économiquement viables.

Lors du processus d'installation, certains aviculteurs ont estimé que les risques « externes », évolution des contrats ou de la réglementation, n'avaient pas été suffisamment pris en compte. Un travail sera à mener sur les hypothèses à retenir tant au niveau économique que concernant les évolutions réglementaires.

Des aviculteurs ont également fait part de difficultés techniques ou sanitaires lors du démarrage de leur activité. Pour limiter ces risques, il faudrait prévoir de resserrer les liens avec le technicien d'élevage et de participer à des formations (groupes d'éleveurs par exemple). Même si cela semble difficile au démarrage de son élevage par manque de temps, les échanges permettent de progresser. La transmission « en douceur » est également à privilégier, lorsque cela est possible.

Pour améliorer la rentabilité des ateliers, il n'existe malheureusement pas de solution miracle... Les leviers se trouvent en interne des structures de production (aides à l'installation et à la rénovation, garanties de mises en place ou de marge), mais également au niveau des pouvoirs publics.

L'équilibre vie professionnelle / vie privée semble être un point très positif à mettre en avant même si dans certains cas des leviers peuvent encore être actionnés pour l'améliorer. Une aide pourrait être la mise à jour d'un annuaire des prestataires. Un gros travail est par contre à mener autour du remplacement en aviculture, car peu de salariés des équipes de remplacement connaissent cette production.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agreste Bretagne. 2010. La filière volailles de chair en 2008. DRAAF Bretagne, 2p.
- Chambres d'Agriculture de Bretagne. 2007. Avenir des exploitations avicoles de chair bretonnes à 'horizon 2015. 102p.
- Grannec M.-L. 2012. Transmission des exploitations porcines en Bretagne. Chambres d'agriculture de Bretagne, 12 p.